

# Manifestation « LE JOUR DE LA NUIT » le 13 octobre 2018

## Complément d'information



L'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble du plan d'eau entraîne obligatoirement l'extinction des rues reliées au même branchement.

En conséquence, le samedi 13 octobre à partir de 21h00 jusqu'à 7h00 le lendemain, seront éteints les éclairages publics de la route de Brissac, la rue du Temple, la Grand-Rue pour sa portion située entre la route de Brissac et la croix de Combet, le plan d'eau, la rue des Abattoirs, la place du Pré, la rue du Four jusqu'à l'impasse Martial et l'impasse Martial.

(Les zones qui seront éteintes sont représentées par une ligne noire sur le plan ci-joint)

